

# Chronique de l'Est (janvier - décembre 2019)

Laurent Léothier

▶ **To cite this version:**

Laurent Léothier. Chronique de l'Est (janvier - décembre 2019). Lettre de l'Est (Aix-en-Provence), 2020. halshs-03249577

**HAL Id: halshs-03249577**
**https://shs.hal.science/halshs-03249577**

Submitted on 4 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# CHRONIQUE DE L'EST

(JANVIER – DECEMBRE 2019)

**Laurent LÉOTHIER**

*Docteur en droit public, Professeur d'Histoire*

*ILF-GERJC - CNRS UMR7318 (DICE), Aix-Marseille Université*

*MIL, Université Paris-Est Créteil*

## ASIE CENTRALE

**Sommet de Tachkent en Ouzbékistan**. Le 29 novembre dans la ville ouzbèke de Tachkent s'est tenu le plus significatif des sommets internationaux. Pour la première fois, les cinq chefs d'État se sont réunis pour discuter des enjeux de leur coopération régionale sans la tutelle russe ou chinoise. Une organisation qui, sans le haut-patronage des deux géants, rencontre de multiples obstacles sur sa route, à commencer par celui du caractère des présidents-dépotes. La rencontre n'a accouché que d'un laborieux communiqué, mais elle a le mérite d'avoir surpassé les querelles d'ego, notamment celui du président turkmène. Un florilège de symboles a émaillé la rencontre, mais peu de décision, à l'exception de celle de se retrouver chaque année – sans doute le 15 mars – pour renouveler ce dialogue. Bichkek, la capitale du Kirghizstan, devrait être l'hôte de l'édition 2020.

**Rapprochement avec l'Europe occidentale**. Les pays d'Asie centrale ont aussi joué la carte du rapprochement avec l'Occident, alors que d'ordinaire leur diplomatie ne s'exerce qu'à l'encontre de leurs voisins directs, dont la Chine et la Russie. Le Turkménistan, pourtant réputé peu ouvert à la mondialisation, a accueilli le président du Conseil italien en novembre et le Kirghizstan envisage d'ouvrir une ambassade en France. Ce revirement diplomatique n'est sans doute pas étranger à la place centrale qu'occupe l'Asie centrale dans le projet des nouvelles routes de soie du Président Xi. Ces États traditionnellement peu ouverts et peu raccordés aux réseaux régionaux à l'exception des réseaux russes, notamment de gaz, vont devoir peu à peu s'ouvrir à une mondialisation économique en raison de l'opportunité que leur offre le projet chinois d'exporter leurs matières premières (uranium kazakh, laine kirghize …), mais aussi par leur volonté comme l'Ouzbékistan ou le Tadjikistan de développer le tourisme à grande échelle.

**Démission du président du Kazakhstan**. Le président Nazarbaïev, en poste depuis l'indépendance de son pays, annonce sa démission en mars 2019 et est remplacé par Kassym-Jomart Tokaïev, président du Sénat et premier dans l'ordre de succession. L'ex-président Nazarbaïev ne quitte toutefois pas la scène politique, puisqu'il obtient la présidence du Conseil de sécurité nationale – sorte de *Politburo* nouvelle génération – d'où il détient un pouvoir de véto sur la plupart des grandes décisions de politique générale. Au passage, son successeur rebaptise la capitale du pays, Astana, par son prénom Noursoultan, et offre un schéma institutionnel prêt à l'emploi qui pourrait inspirer d'autres chefs d'État de la région qui en raison du non-cumul des mandats dans le temps, seraient obligés de quitter leurs fonctions. Cette réorganisation institutionnelle permettrait une alternance politique de façade, sans remettre en cause l'emprise d'un homme sur le régime.

**Élections législatives en Ouzbékistan**. L'Ouzbékistan est baptisé « pays de l'année 2019 » par *The Economist* en raison de la série de réformes entamées par le président Mirziyoyez depuis son élection en 2016. Cette votation ne bouleverse pas les équilibres du régime puisque seules les cinq formations politiques pro-gouvernementales sont autorisées à s'y présenter, les

indépendants et les opposants sont, quant à eux, proscris. Toutefois, le président les a exhortés à marquer leurs différences afin d'offrir – dans un cadre politique restreint, interdisant toute opposition – un semblant de pluralité. Le résultat importe peu pour la stabilité du régime, mais on pourrait y voir le timide essor d'une polarisation droite/gauche entre le parti libéral-démocrate qui progresse d'un siège – et remporte largement ces élections devant les autres candidats – et le parti social-démocrate qui progresse de quatre sièges.

## BALKANS

**Crise ministérielle et législatives anticipées au Kosovo**. Les élections législatives d'octobre au Kosovo sont anticipées d'environ deux ans à la suite de la démission du Premier ministre Ramush Haradinaj, à la suite de sa convocation par la Cour spéciale pour le Kosovo de La Haye en raison de sa participation présumée à des crimes de guerre contre les Serbes, les Roms et des opposants albanais dans le conflit de 1998. Ces élections marquent la défaite du parti de l'ancien Premier ministre qui n'arrive qu'en troisième position. Deux partis politiques s'imposent : le parti de l'Autodétermination et la Ligue démocratique du Kosovo, deux forces politiques qui ne sont pas dirigées par d'anciens commandants de la guérilla au cours de la guerre civile. Une première dans le pays. Le président du parti de gauche albanophone, Albin Kurti, s'impose comme Premier ministre à la tête d'une coalition englobant son parti, le centre-droit et le centre-gauche albanophone ainsi que la ligue serbe pour le Kosovo.

**Élection présidentielle en Macédoine du Nord**. Organisée le 21 avril et le 5 mai, l'élection présidentielle se transforme en referendum déguisé pour ou contre l'accord de Prespa sur le changement de nom du pays. Pour rappel, cet accord avec la Grèce règle l'épineuse question du nom officiel du pays et conditionne l'implantation de la Macédoine du Nord au sein de l'UE et de l'OTAN. Le candidat de centre-droit Stevo Pendarovski promet de maintenir l'accord en vigueur, à l'inverse, la candidate de centre-gauche Gordana Siljanovska-Davkova promet qu'en cas d'élection, elle organiserait un referendum sur le maintien du changement de nom de son pays. A l'issue du second tour, le candidat de centre-droit est élu avec une confortable majorité de 53%, ce qui démontre que malgré les réticences qui peuvent subsister envers l'accord de Prespa, l'opinion publique a conscience de l'importance capitale qu'il représente pour intégrer l'UE et l'OTAN.

**Élection présidentielle en Croatie**. Le scrutin se tient le 22 décembre et le 5 janvier 2020. La présidente sortante de centre-droit est battue à l'issue du second tour par l'ancien Premier ministre social-démocrate. L'élection est marquée par une percée de la droite radicale qui rassemble plus de 24% des voix au premier tour en soutenant la candidature d'un musicien indépendant.

**Élections municipales en Bulgarie**. Les 27 octobre et 3 novembre, les Bulgares sont appelés aux urnes afin d'élire les conseillers municipaux. Le scrutin est principalement marqué par la gestion de la crise d'arrivée d'eau potable, notamment dans la capitale Sofia. Le parti de contre-droit conservateur du Premier ministre Boïko Borissov remporte la majorité des villes.

**Referendum en Roumanie**. Le 26 mai, un double referendum est organisé en Roumanie. Il traduit un bras de fer entre le président libéral, à l'origine du referendum, et le gouvernement social-démocrate. Le Président Klaus Iohannis estime que le gouvernement porte atteinte par ses réformes au système judiciaire de la Roumanie. Le scrutin vise donc à entériner l'interdiction des grâces ou amnisties en faveur de condamner pour corruption ainsi que l'interdiction de l'usage des ordonnances en matière judiciaire. Une très forte majorité (plus de 85%) se prononce en faveur de la double interdiction.

**Crise ministérielle et élection présidentielle en Roumanie**. Les scandales répétitifs de corruption de la classe politique à l'origine du double referendum conduisent à un soulèvement populaire en Roumanie. Les dissensions entre la présidence de la République et le gouvernement s'intensifient. La coalition dirigée par la Première ministre social-démocrate est renversée à la suite de la quatrième motion déposée à son encontre. Elle a perdu le soutien de son allié libéral depuis qu'elle a annoncé être candidate à l'élection présidentielle. Elle est remplacée par Ludovic Orban, membre du parti du président de la République. Lors du scrutin du 10 novembre, le président Laus Iohannis s'impose au premier tour avec 7,5% de plus que sa précédente élection. L'ancienne Premier ministre sociale-démocrate enregistre un recul de plus de 18 points par rapport au candidat de son parti en 2014.

**Crise constitutionnelle et politique en Moldavie**. Depuis les élections législatives du 24 février, aucune des deux principales forces politiques : le Parti démocrate du Premier ministre sortant, Pavel Filip et l'Alliance ACUM de Maia Sandu parviennent à former un gouvernement. Finalement le 8 juin, un accord est trouvé entre l'Alliance ACUM et le parti socialiste pour former un gouvernement dirigé par Maia Sandu. La Cour constitutionnelle, saisie par le Parti démocrate, annule cette nomination et ordonne au président de la République de dissoudre le Parlement. Face à son refus, la Cour constitutionnelle le démet de ses fonctions et nomme Pavel Filip, président par intérim. Pendant huit jours, deux gouvernements se réclamant comme légitimes, ce qui alimente la crise. Le gouvernement Filip est contraint de démissionner en raison de l'absence de soutien étranger et fuit le pays. La Cour constitutionnelle annule l'ensemble des décisions.

**Bibliographie**. « Balkans : l'élargissement à bout de souffle », *Culture monde*, podcast France Culture, 4 février 2020.

## PAYS BALTES

**Élections législatives en Estonie.** Ce scrutin du 3 mars 2019 marque la victoire du Parti de la Réforme – libéral et pro-européen – et des conservateurs qui progressent de douze sièges au profit notamment du parti du centre du Premier ministre sortant et du parti social-démocrate. Ces derniers avaient gouverné ensemble sous la houlette de Jüri Ratas, président du parti du centre, avec le soutien d'Isamaa, parti démocrate-chrétien aux accents conservateurs. Ces trois forces gouvernementales ont été lourdement sanctionnées, ce qui conduit le Premier ministre à déplacer le curseur de son action gouvernementale de la gauche vers la droite en nouant une alliance avec les conservateurs et Isamaa.

**Referendum et élections présidentielles en Lituanie.** En même temps que le premier tour de l'élection présidentielle le 12 mai, les Lituaniens sont appelés à se prononcer lors d'un double référendum dont les deux objets ne sont pas dépourvus de liens l'un envers l'autre. La première question porte sur la réduction du nombre de parlementaires au sein de la chambre unique du Parlement. Cette réforme à l'initiative des agrariens et des verts vise à acter la diminution du nombre de la population dans le pays. La seconde question porte sur l'épineuse question de la double nationalité. Interdit, sauf cas exceptionnels, par la Constitution, le referendum vise à la légaliser. Ceci dans l'objectif de ne pas voir davantage diminuer le nombre de ses ressortissants à l'étranger. En effet, l'émigration lituanienne hors du pays aboutit souvent à la prise de la nationalité du pays d'accueil. De plus, dans le contexte du Brexit, la diaspora lituanienne déclare préférer abandonner leur nationalité d'origine pour la nationalité britannique afin de pouvoir rester au Royaume-Uni après son départ de l'UE. La liste des pays pour lesquels la double nationalité serait reconnue est savamment choisie, et elle exclut bien

évidemment la Russie, afin de ne pas offrir l'opportunité à la minorité russophone de Lituanie d'accéder à la nationalité. Bien qu'une réponse positive soit apportée à chaque question, le résulte est invalidé faute de quorum insuffisant. En parallèle le second tour de l'élection présidentielle du 26 mai consacre la victoire de l'économiste indépendant, Gitanas Nausèda, sur l'ancienne ministre des Finances conservatrice. Ce dernier a fait campagne sur les inégalités sociales et la redistribution des richesses, tandis que son adversaire s'est principalement adressée aux couches urbaines aisées.

**Élections présidentielles en Lettonie.** Le 29 mai, la chambre unique du Parlement letton est appelée à élire un nouveau président. Le choix se porte dès le premier tour de scrutin sur le candidat indépendant Egils Levits. Cet ancien juge à la CJUE est élu grâce au soutien de la coalition gouvernementale et d'une partie des élus antisystèmes du parti *Qui possède l'État ?*

**Bibliographie**. « De Vilnius à Tallinn : contenir la Russie », *Culture monde*, podcast France Culture, 7 février 2020

## CAUCASE

**Manifestations politiques en Azerbaïdjan.** Bakou a connu trois jours d'importantes manifestations. Le 8 et le 19 octobre, des opposants politiques menés par le Conseil national des forces démocratiques appellent à manifester pour réclamer la libération des prisonniers politiques et la tenue d'élections libres. Les cortèges ont été rejoints par des manifestants se plaignant de la hausse du chômage et des inégalités sociales. Le 20 octobre, des douzaines de femmes rejoignent les manifestations pour protester contre les violences conjugales. Les violences policières qui ont eu lieu pour ramener l'ordre ont été critiquées par l'Union européenne et l'Ambassade des États-Unis.

**Formation du second gouvernement Pachinian en Arménie.** A la suite de la démission du gouvernement de Nikol Pachinian – ancien opposant ayant conquis le pouvoir à la suite de la révolution de 2018 – des élections législatives ont lieu en décembre 2018. Elles aboutissent à la victoire écrasante de l'alliance de forces politiques soutenant Nikol Pachinian. Ce dernier forme un nouveau gouvernement en janvier 2019. Le 18 avril, le Parlement adopte une loi permettant la réduction du nombre de portefeuilles ministériels au sein du gouvernement. L'équipe resserrée ne compte plus que quatorze portefeuilles alors que la loi en autorise jusqu'à dix-sept.

**Regain de tensions entre la Géorgie et les républiques séparatistes**. Toute l'année a été marquée par des tensions et des relations en dents de scie entre la Géorgie et les républiques d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud. Plusieurs fermetures de frontières entre les différentes républiques sont intervenues au cours de l'année en atteignant leur paroxysme en août lorsque des citoyens géorgiens sont détenus en Ossétie du Sud pour avoir franchi illégalement la frontière. Ces tensions et ses tentatives pour les calmer – comme lors de la rencontre entre les autorités géorgiennes et sud-ossètes en octobre – sont aussi le fruit de la lutte d'influence entre les États-Unis et la Russie en Géorgie. Moscou finassant les armées des républiques abkhazes et sud-ossète, Washington renforçant son aide stratégique et militaire à Tbilissi. D'ailleurs, il ne fait plus aucun doute que la Géorgie sera dans le prochain élargissement de l'OTAN.

**Rapprochement de la Géorgie et de l'Union européenne**. Depuis son élection, la présidente Zourabichvili a fait du renforcement des liens avec l'Europe, une priorité. A l'issue de sa première visite d'État à Bruxelles, elle obtient 3,4 milliards d'euros d'investissement européen dans les transports sur la base du partenariat oriental. La Géorgie est également admise dans le système Eurojust afin de lutter contre le crime organisé. La présidente reçoit le

soutien de la Lituanie dans son projet d'adhésion à l'UE. Pour cela Tbilissi cherche à stabiliser ses relations avec ses voisins – notamment l'Azerbaïdjan avec la question de la délimitation de la frontière – et au sein de ses propres institutions, durement mises à mal lors des manifestations populaires de juin en opposition à la visite d'un député russe.

## EUROPE CENTRALE

**Assassinat du maire de Gdansk en Pologne.** Le 13 janvier, Pawel Adamowicz, maire libéral de Gdansk depuis 1998, est poignardé lors d'un rassemblement caritatif par un ancien prisonnier aux troubles mentaux. L'assassin justifie son action comme un geste marquant son hostilité au gouvernement polonais et au système judiciaire et carcéral de son pays qu'il accuse de pratiquer la torture.

**Élections présidentielles en Slovaquie**. Le 16 et le 30 mars se sont tenues les élections législatives en Slovaquie. Les électeurs sont appelés à se prononcer sur la succession du président indépendant Andrej Kiska, dans un contexte marqué par la révélation de la corruption de la classe politique nationale et d'une inquiétude populaire face à la dégradation de l'État de droit à la suite de l'assassinat du journaliste d'investigation Jan Kuciak. La candidate libérale, pro-européen et progressiste Zuzana Caputova est élue à l'issue du second tour face au Vice-président de la Commission Jucker, après avoir axé sa campagne sur la lutte contre la corruption, l'écologie, les droits LGBT et le maintien du droit à l'avortement.

**Excuses du président allemand à la Pologne**. En visite officielle en Pologne le 1er septembre, le président allemand Frank-Walter Steinmeier reconnaît la responsabilité de son pays dans « un crime contre l'humanité en Pologne ». Ces excuses relancent le débat chez les élus conservateurs du PiS qui estiment que la question des réparations doit être encore réglée. Hostile à la réinterprétation historique par le gouvernement, la France et la Grande-Bretagne ne font pas le déplacement lors des commémorations de Varsovie. La Russie, quant à elle, n'a pas été invitée.

**Élections municipales en Hongrie.** Le scrutin organisé le 13 octobre, marque un important recul du Fidesz. Alors qu'il contrôlait 20 des 23 plus grandes villes du pays, il n'en détient plus que 13. La principale défaite du parti vient de Budapest, où l'opposant écologiste et europhile remporte la majorité. Toutefois, le parti du Premier ministre conserve la majorité absolue dans l'ensemble des comitats – sortes de départements – avec des résultats globalement en hausse, notamment grâce à une forte popularité dans les zones rurales.

**Élections législatives en Pologne**. Organisées le 13 octobre, les législatives polonaises consacrent la très nette victoire du parti Droit et Justice et des alliés. Côté opposition, seule l'alliance de gauche progresse en raflant 49 sièges de députés et deux sénateurs. Les autres forces d'opposition s'effondrent tant du côté de la Coalition civique que du Parti paysan. Le PiS reste largement en tête notamment en raison d'une situation économique florissante que des progrès en matière sociale. Si la question sociétale demeure pour le parti très conservatrice, le PiS a basé toute sa campagne sur la progression de l'État providence. La progression de Droit et Justice est indéniable à la Diète, mais le parti recule nettement au Sénat en perdant 13 sièges au profit de la Coalition civique. Cette victoire en demi-teinte pour le PiS témoigne des profondes divisions qui traversent la Pologne avec à l'ouest, une population europhile citadine et progressiste, plutôt tournée vers la gauche et à l'Est, une population rurale, conservatrice et eurosceptique acquise au PiS.

***L'Alliance des villes libres*** **du groupe de Višegrad**. L'idée est lancée par le maire de Budapest alors en campagne électorale, cette alliance des maires, dits progressistes, en opposition à leur gouvernement respectif,

rassemble le 16 décembre à Budapest, les maires des quatre capitales du groupe de Višegrad. L'opération aboutit à la signature d'un Pacte des villes actant leur entraide pour mieux résister aux tendances à l'enfermement à l'œuvre en Europe centrale.

## EUROPE DE L'EST

**Succès planétaire de la mini-série *Chernobyl***. Cette production d'HBO diffusée entre mai et juin est un succès mondial et relance les débats sur la catastrophe nucléaire. Plutôt bien reçue par la presse russe, les pouvoirs publics se montrent plus réticents, notamment en mettant l'accent sur le fait que la série n'épouse que le point de vue occidental. La chaîne de télévision russe NTV annonce son projet alternatif de série sur la catastrophe afin d'explorer la thèse selon laquelle elle serait peut-être due à un agent de la CIA infiltré dans la centrale.

**Retrait de la Russie du traité FNI**. Ce traité signé entre Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev en décembre 1987 était régulièrement dénoncé par Vladimir Poutine depuis 2007 en raison du développement des missiles chinois et du système de défense antimissile américain. A la suite du retrait des États-Unis le 1er février, la Russie se retire de cet accord, le lendemain.

**Multiplication des accidents en Russie**. En mai, un accident lors du décollage d'un avion de ligne russe sur le tarmac de l'aéroport de Moscou fait 41 morts. Le mois suivant, une exposition se produit dans une usine d'explosifs près de la ville de Nijni-Novgorod fait au moins 79 blessés. Enfin l'accident lors d'une explosion au cours d'un essai de système de propulsion à ergols liquides à Nyonoksa, réveille les peurs d'un nouveau Tchernobyl. Ces trois accidents relancent le débat sur la sécurité des infrastructures en Russie. Cette préoccupation témoigne, en effet, d'une plaie jamais refermée à la suite de l'accident de Tchernobyl.

**Élections infranationales en Russie**. Le 8 septembre, une série d'élections infranationales se tient en Russie (législatives et gouvernorales). À l'échelle nationale, les élections au poste de gouverneurs des 19 sujets appelés aux urnes consacrent une victoire sans partage du parti Russie unie. Les législatives moscovites témoignent d'un recul de ce même parti au profit des opposants – notamment le parti communiste – malgré l'empêchement fait à de nombreux candidats de se présenter.

**Élections présidentielles et législatives en Ukraine**. Après une campagne électorale ubuesque et que, d'aucuns, jugeaient folklorique en raison de la participation du comédien et humoriste Volodymyr Zelensky. Ces élections témoignent du pouvoir de la fiction sur l'opinion publique puisque le candidat Zelensky incarnait déjà un président ukrainien dans la série *Serviteur du peuple*. Produite par un oligarque ukrainien hostile au président Petro Porochenko, elle met en scène un président intègre et capable de régler tous les problèmes du pays, notamment la guerre civile dans l'Est du pays. A la tête de son propre parti, baptisé au nom de la série télévisée, Volodymyr Zelensky est élu au second tour contre Petro Porochenko à une écrasante majorité s'élevant à plus de 73%. Cette élection signe surtout le rejet de Petro Porochenko par l'opinion publique et les oligarques qu'ils jugent responsables de l'embourbement du conflit à l'Est et de la menace qu'il fait peser sur les industries et les matières premières du pays. Les législatives anticipées du mois de juillet confirment cette tendance, le parti Serviteur du peuple fait élire 254 députés – soit 29 sièges de plus que la majorité absolue – dont certains sont des personnalités issues de la société civile très connues des Ukrainiens comme l'ancien présentateur de télévision Oleksandr Skichko.

**L'*Ukrainegate***. L'Ukraine est indéniablement devenue le pays le plus populaire de l'année 2019 en raison de l'affaire de collusion entre Donald Trump et Volodymyr Zelensky au sujet de l'enquête

présumée sur Joe Biden. Investi par un procureur spécial aux États-Unis, ce *quiproquo* (échange de bons procédés) relatif à une vente d'arme à l'Ukraine est à l'origine d'une procédure de destitution lancée contre le président américain.

**Sommet de Paris au format Normandie**. Le 9 décembre, le président français, la chancelière allemande ainsi que les présidents russe et ukrainien se sont réunis à l'Élysée pour un nouveau sommet sur le conflit dans l'Est de l'Ukraine. Le sommet a abouti sur la volonté de relancer les dispositions des accords de Minsk de 2014-2015. L'Ukraine semble accepter qu'un statut particulier soit réservé aux républiques sécessionnistes de Donetsk et Lougansk. Les présidents russe et ukrainien s'accordent pour poursuivre les négociations dans le format Normandie.

**Bibliographie**. Odd ARNE WESTAD, *Histoire mondiale de la Guerre froide 1890-1991*, Perrin, 2019, 720p.

Mikhaïl GORBATCHEV, *Le futur du monde global*, Flammarion, 2019, 216p.

*Chernobyl*, série télévisée, HBO, 2019.

## UNION EUROPEENNE

**Présidence roumaine du Conseil de l'Union européenne**. Le 1er janvier, la Roumanie succède à la Finlande pour six mois de présidence du Conseil des ministres.

**Commission Von der Leyen**. La commission formée par l'ancienne ministre de la Défense allemande témoigne encore d'une certaine mainmise des États d'Europe de l'Ouest sur les postes stratégiques au sein de l'UE. De plus, elle est le symbole du déclin de l'influence des chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Est lors des négociations ainsi que la volonté de certains États de sécuriser leurs intérêts et d'éviter ainsi les pressions de l'UE. Les mieux servis demeurent la Lettonie, qui hérite de l'économie et du titre de second vice-président exécutif ; ainsi que la Slovaquie, également vice-présidente, mais au portefeuille moins reluisant chargé des relations interinstitutionnelles et de la Prospective. La République tchèque se voit confier les Valeurs et la Transparence ainsi qu'un titre de Vice-président, comme la Croatie chargée de la Démocratie et de la Démographie. Les autres pays héritent de portefeuilles plus secondaires : l'innovation, la recherche, la culture, l'éducation et la jeunesse à la Bulgarie ; la gestion des crises à la Slovénie ; les transports à la Roumanie ; l'environnement, l'océan et la pêche à la Lituanie. Trois portefeuilles font débat : l'énergie à l'Estonie en raison d'un possible conflit d'intérêts avec la politique du gouvernement favorable à l'exploitation des mines de charbon, le voisinage et l'élargissement à la Hongrie – malgré les sanctions européennes à l'encontre du gouvernement hongrois -, ainsi que l'agriculture à la Pologne, connu pour son exploitation peu respectueuse de l'environnement et de la question animale. La Hongrie et la Roumanie ont vu leur candidat initial rejeté par les commissions concernées en raison de l'existence d'un conflit d'intérêts.

**Refus de la France d'un nouvel élargissement**. Lors du conseil européen des 17 et 18 octobre, le président français s'est opposé à l'ouverture des négociations en vue de l'adhésion à l'UE de la Macédoine du Nord et de l'Albanie. Faute d'unanimité, le sujet est reporté *sine die*. A ce jour, seuls la Serbie et le Monténégro se sont lancés dans les négociations qui ne devraient pas aboutir avant au moins 2025.